

# Lac-Supérieur



*Nature* à notre porte

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Octobre 2025



Document élaboré avec la collaboration de



[www.mapetiteboiteverte.com](http://www.mapetiteboiteverte.com)

"La Municipalité de Lac Supérieur s'engage à promouvoir la transition écologique, avec la pleine participation de ses résidents, conscients des efforts nécessaires pour accélérer ce processus vers un avenir plus durable."



# GLOSSAIRE

**Accord de Paris** : accord mondial qui fait suite aux négociations issues de la Conférence des Parties sur les changements climatiques à Paris, en 2015, de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

**Action climatique** : geste ou initiative qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à s'adapter aux nouvelles réalités du climat (canicules, inondations, etc.).

**Adaptation** : actions dont le but est de renforcer la capacité des individus et des organisations (entreprises, villes, etc.) à s'ajuster aux effets des changements climatiques, par exemple en réduisant les surfaces imperméables en milieu inondable.

**Aléa climatique** : phénomène ou manifestation physiques liés directement ou indirectement aux changements climatiques et susceptibles d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Exemples : précipitations abondantes, périodes de chaleur extrême, submersion marine, tempêtes, vents violents et tornades.

**Atténuation** : actions visant à réduire les émissions de GES à la source (convertir le système de chauffage d'un bâtiment du mazout à l'énergie solaire par exemple) ou à capturer le CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère (planter des arbres par exemple).

**CO<sub>2</sub>** : formule chimique du dioxyde de carbone, un des gaz à effet de serre. Le CO<sub>2</sub> est naturellement présent dans l'atmosphère. Il est aussi le principal gaz à effet de serre émis dans le cadre des activités humaines. Pour parler des émissions de GES, l'unité des tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub> est utilisée (tCO<sub>2</sub>é).

**Effet de serre** : Phénomène naturel par lequel les gaz (gaz à effet de serre) présents dans l'atmosphère retiennent une partie de la chaleur émise par le Soleil dans l'atmosphère.

**Empreinte carbone** : mesure de la contribution aux changements climatiques d'un produit, d'une activité, d'une personne, d'une entreprise ou d'une ville. Elle est généralement calculée en kilos ou en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.



**Gaz à effet de serre (GES)** : regroupe les nombreux gaz contenus naturellement dans l'atmosphère qui contribuent à retenir la chaleur du rayonnement solaire. Ces gaz sont à la source du réchauffement climatique, principalement dans le cadre des émissions issues des activités humaines.

**GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) créé en 1988 sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

**Réduction** : actions visant à réduire les émissions de GES à la source (exemple : manger moins de viande) ou à capturer le CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère (exemple : planter des arbres).

**Résilience** : capacité à anticiper, à réagir et à s'adapter pour se développer durablement, quelles que soient les perturbations subies.

**Risque** : calcul de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs de l'organisation municipale. Le niveau de risque dépend de la probabilité d'occurrence d'un aléa climatique et la gravité (ampleur des conséquences) susceptibles d'en résulter sur les éléments vulnérables.

**Sobriété carbone** : se dit d'un produit, d'un service, ou d'une organisation dont les activités émettent peu ou pas d'émissions de GES. La sobriété carbone concerne le volume et le type d'énergie nécessaire, mais aussi l'approvisionnement en matériaux et la génération de matières résiduelles.

**Transition socioécologique** : évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

**Vulnérabilité** : mesure dans laquelle un système est sensible et incapable de faire face aux effets défavorables des changements climatiques, y compris la variabilité et les événements extrêmes.



# TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE	3
TABLE DES MATIÈRES	5
AVANT - PROPOS	6
MOT DES ÉLU.ES	7
<b>POURQUOI S'ENGAGER À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR ?</b>	<b>8</b>
LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	9
DÉFIS DE NOTRE TERRITOIRE	10
<b>NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b>	<b>11</b>
1. UNE ORGANISATION MUNICIPALE DONT LES PRATIQUES INTERNES ET LES MODES DÉCISIONNELS SONT EXEMPLAIRES	12
2. UN AMÉNAGEMENT URBAIN INCLUSIF, BASÉ SUR LA SOBRIÉTÉ TERRITORIALE	13
3. DES CITOYENNES ET CITOYENS CONSCIENTISÉS ET ENGAGÉS DANS L'ACTION CLIMATIQUE POUR LEUR COMMUNAUTÉ	14
4. S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN LES PLAÇANTS AU COEUR DE NOS DÉCISIONS	15
• VERS UNE MISE EN OEUVRE STRUCTURÉE ET UNE MOBILISATION CONTINUE	17
<b>CONCLUSION</b>	<b>17</b>



# AVANT - PROPOS

La Municipalité de Lac Supérieur, nichée entre montagnes et lacs, constitue un trésor naturel dont la préservation et la valorisation sont primordiales. Nos paysages pittoresques et nos ressources naturelles exigent une attention particulière pour préserver leur beauté et leur équilibre écologique. Au cœur de notre village, nous nous engageons à accorder une place privilégiée à la nature, en adaptant nos aménagements pour répondre à ses besoins tout en préservant la qualité de vie de nos résidents. Parallèlement, nous œuvrons à renforcer l'attractivité, le dynamisme et l'accessibilité de notre territoire pour assurer le bien-être et la résilience de notre communauté.

Conscients des défis environnementaux actuels et de l'urgence d'agir, nous avons décidé de nous positionner en leader en élaborant notre propre politique environnementale. Ainsi, nous avons doté l'organisation municipale d'un plan d'action qui encadre et dirige notre engagement pour les 10 prochaines années. Ce document reflète notre volonté de traduire notre vision en actions concrètes et réalisables, mobilisant l'ensemble de notre territoire pour un avenir plus durable.

Cette démarche volontaire est importante pour notre municipalité. Son succès dépendra de l'implication de chacun, de nos résidents à nos partenaires institutionnels, et de la mobilisation de nos ressources et de notre expertise collective.

C'est avec détermination que nous nous engageons dans cette voie, en mettant en œuvre les quatre grands chantiers et les 11 objectifs identifiés dans notre plan d'action. Ceci témoigne de notre volonté de faire de Lac-Supérieur un modèle de durabilité environnementale et de qualité de vie pour les générations futures.

Tout comme les instances gouvernementales et les individus,  
les municipalités ont un rôle essentiel à jouer dans la  
transition vers un avenir plus durable.



# MOT DES ÉLU.E.S

En 2025, la municipalité de Lac-Supérieur est un **territoire où la nature et la qualité de vie sont au cœur des décisions municipales**. Plus qu'un cadre de vie, c'est une communauté engagée qui s'adapte aux défis environnementaux et sociaux pour assurer un avenir durable à ses habitants.

**La Municipalité agit en exemple dans sa propre transition écologique**, en adoptant des pratiques internes responsables et en assurant un suivi rigoureux de ses engagements. **Lac-Supérieur met en place des outils concrets** pour mesurer sa progression, notamment l'intégration de critères environnementaux dans ses décisions et la formation continue des équipes municipales.

**L'aménagement du territoire suit une logique de sobriété territoriale**, conciliant préservation des milieux naturels et développement réfléchi. La Municipalité favorise des infrastructures durables, une densification maîtrisée et une meilleure intégration des corridors écologiques dans la planification du territoire.

**Les citoyennes et citoyens sont des acteurs clés de cette transition**. La Municipalité encourage leur participation à travers des initiatives locales, notamment en matière d'alimentation durable et d'agriculture urbaine, afin de renforcer la résilience et l'autonomie alimentaire du territoire.

**L'adaptation aux changements climatiques guide chaque décision municipale**. Qu'il s'agisse de la gestion de l'eau, de la réduction des îlots de chaleur ou de la protection contre les événements climatiques extrêmes, Lac-Supérieur met en place des stratégies pour **protéger la communauté et garantir un cadre de vie durable et sécuritaire**.

**Lac-Supérieur s'engage à améliorer continuellement ses actions environnementales et sociales**, en favorisant les échanges entre citoyens sur des enjeux comme la transition écologique, l'équité sociale et le développement économique local. Cette approche collaborative vise à bâtir un avenir durable et inclusif pour l'ensemble de la communauté.



# POURQUOI S'ENGAGER À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR ?

La Municipalité de Lac Supérieur se situe dans un contexte global marqué par des enjeux climatiques pressants et une impérieuse nécessité de préserver l'environnement. À l'échelle internationale, des accords tels que l'Accord de Paris<sup>1</sup> ont été conclus pour contenir le réchauffement climatique. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a également sonné l'alarme sur l'urgence d'agir face aux risques climatiques croissants.<sup>2</sup> Sur le plan national, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et à atteindre la carboneutralité<sup>3</sup>. À l'échelle provinciale, le Québec a élaboré le Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030)<sup>4</sup> pour réduire ses émissions et renforcer sa résilience aux changements climatiques.

La MRC des Laurentides s'inscrit également dans cette dynamique en mettant en place plusieurs plans stratégiques visant à structurer et coordonner l'action climatique et environnementale sur son territoire. Parmi eux, le Plan Climat<sup>5</sup> vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la transition écologique, tandis que le Plan d'Adaptation aux Changements Climatiques<sup>6</sup> (PACC) permet d'anticiper et d'atténuer les effets des aléas climatiques. De plus, le Plan de Gestion des Matières Résiduelles<sup>7</sup> (PGMR 2022-2029) encadre la réduction et la valorisation des déchets à l'échelle régionale, contribuant ainsi à la préservation des ressources et à l'atteinte des objectifs environnementaux du Québec

Dans ce contexte, la Municipalité de Lac-Supérieur se doit d'agir. **En se dotant d'une Politique environnementale, elle cherche à harmoniser le développement économique, social et environnemental de son territoire.** Cette démarche vise à renforcer la résilience de la Municipalité face aux changements climatiques, en plaçant les besoins et les aspirations de ses habitants au cœur de ses actions.

---

<sup>1</sup> [L'Accord de Paris - Nations Unies](#)

<sup>2</sup> [Sixième rapport du GIEC](#)

<sup>3</sup> [Le plan climatique renforcé du Canada | Canada](#)

<sup>4</sup> [Plan pour une économie verte 2030 | Québec](#)

<sup>5</sup> [Plan Climat](#) : MRC des Laurentides. « Changements climatiques ».

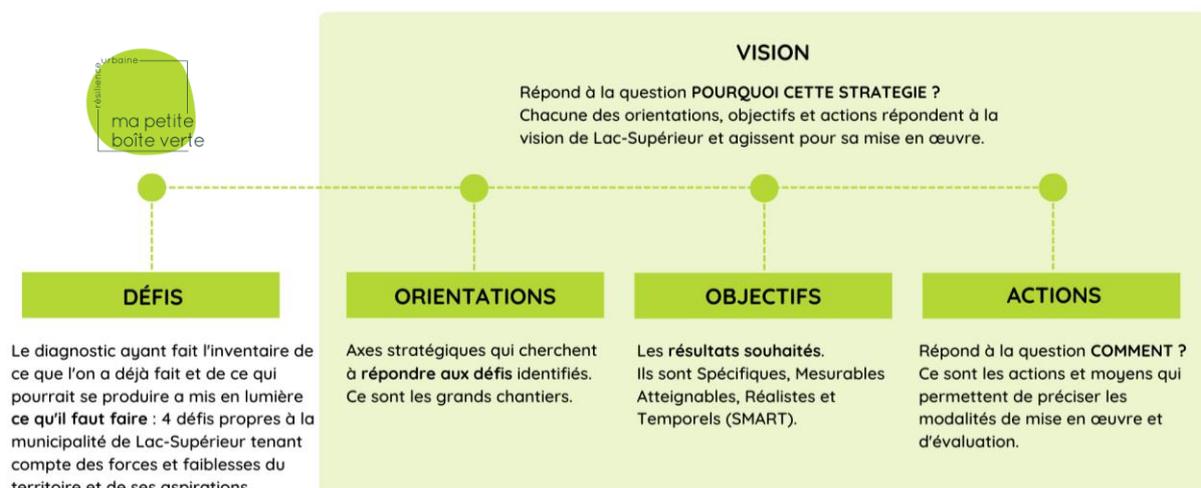
<sup>6</sup> [Plan d'Adaptation aux Changements Climatiques \(PACC\)](#) MRC des Laurentides. « Plan d'Adaptation aux Changements Climatiques (PACC) »

<sup>7</sup> [PGMR](#) : MRC des Laurentides. « Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2022-2029 »



# Le processus d'élaboration de la Politique environnementale et d'adaptation aux changements climatiques

La Politique environnementale de la Municipalité de Lac-Supérieur s'appuie sur un processus structuré et collaboratif. Élaborée en plusieurs étapes – de la définition des enjeux à la mise en œuvre du plan d'action – elle reflète la vision de la communauté et intègre les défis du territoire. Cette approche a permis d'assurer la cohérence des actions avec les besoins locaux et les engagements régionaux et nationaux en matière de transition écologique.



## Défis de notre territoire

Consciente de l'urgence d'agir face aux défis environnementaux, la Municipalité de Lac-Supérieur s'engage dans une transition écologique qui **concilie la protection de l'environnement, la préservation de son cadre naturel et bâti, la qualité de vie des Supérois et Supéroises, ainsi que le développement harmonieux de son territoire.** Cette démarche repose sur **quatre défis majeurs** qui structurent les engagements de la Politique environnementale et de son plan d'action.

1

### Un leadership municipal exemplaire

La transition écologique repose sur une **municipalité qui montre l'exemple. Adopter des pratiques internes responsables, renforcer la coordination entre les services et intégrer des critères environnementaux et sociaux** dans les décisions municipales sont autant de leviers pour mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire.

2

### Un aménagement territorial équilibré et résilient

L'urbanisme doit intégrer les **défis climatiques et environnementaux** pour préserver les milieux naturels et limiter l'étalement urbain. L'objectif est d'assurer un **développement réfléchi et durable** qui protège les écosystèmes tout en répondant aux besoins de la communauté.

3

### Une communauté engagée dans la transition

Les citoyens jouent un rôle clé dans la transition écologique. **Encourager leur participation active** à travers des initiatives locales, des programmes de sensibilisation et des projets collectifs **renforce l'adhésion aux pratiques durables et la protection du territoire.**

4

### Un territoire et une communauté résilients face aux changements climatiques

Lac-Supérieur doit s'adapter aux changements climatiques en **protégeant à la fois son territoire et ses habitants.** Cela passe par une **gestion durable de l'eau, la préservation des milieux naturels et des infrastructures adaptées aux nouvelles réalités climatiques.**

En résumé, la Municipalité de Lac-Supérieur s'engage à relever ces défis **avec une approche concertée et inclusive**, intégrant **la protection de l'environnement, la résilience du territoire et le bien-être des résidents** au cœur de ses priorités.

Ensemble, construisons un avenir durable et respectueux de  
notre environnement.



# NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Lac-Supérieur en action pour la transition écologique

La Politique environnementale de la Municipalité de Lac-Supérieur se déploie à travers un plan d'action structuré et ambitieux, aligné sur les quatre défis prioritaires du territoire.

Pour répondre à ces défis, **quatre orientations stratégiques ont été définies**, chacune traduite en **objectifs concrets à atteindre**. Ces objectifs sont ensuite déclinés en **actions précises**, permettant leur mise en œuvre progressive et mesurable.

Organisé autour de ces quatre orientations, ce plan vise à :

- Développer une organisation municipale exemplaire dans ses pratiques internes et ses modes décisionnels,
- Promouvoir un aménagement urbain inclusif, basé sur la sobriété territoriale,
- Encourager l'engagement des citoyennes et citoyens dans l'action climatique pour leur communauté,
- S'adapter aux changements climatiques en plaçant le bien-être de la communauté au cœur des décisions.

Ce plan d'action traduit l'engagement de Lac-Supérieur à être un acteur clé de la transition écologique, en protégeant son territoire tout en améliorant la qualité de vie de ses citoyens.



# 1. UNE ORGANISATION MUNICIPALE DONT LES PRATIQUES INTERNES ET LES MODES DÉCISIONNELS SONT EXEMPLAIRES

L'administration municipale de Lac-Supérieur joue un rôle moteur dans la transition écologique en intégrant des pratiques exemplaires et des décisions stratégiques cohérentes. En mobilisant efficacement ses ressources humaines et financières, elle assure une mise en œuvre structurée et un suivi rigoureux du plan d'action.

En favorisant une culture de gestion de projet, de collaboration et d'amélioration continue, la Municipalité renforce la confiance de la communauté et engage l'ensemble des parties prenantes dans un effort collectif pour réduire son empreinte environnementale.

## OBJECTIFS

1. Allouer et mobiliser des ressources financières et humaines pour soutenir efficacement la mise en œuvre de la stratégie.
2. Collaborer avec l'équipe municipale et les parties prenantes sur les gestes à poser pour réduire l'empreinte environnementale de la Municipalité.
3. Coordonner et évaluer la mise en œuvre de la stratégie.

## LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

Prévoir les ressources humaines et financières pour bien réaliser le plan d'action.

Mettre en place un suivi pour savoir où on en est et ajuster si besoin.

Adopter des gestes concrets à l'interne pour réduire l'impact environnemental de la Municipalité.

Renforcer les collaborations avec les acteurs locaux pour optimiser les services municipaux et favoriser les initiatives environnementales



## 2. UN AMÉNAGEMENT URBAIN INCLUSIF, BASÉ SUR LA SOBRIÉTÉ TERRITORIALE

Lac-Supérieur adopte une **vision durable et résiliente** de son aménagement du territoire en intégrant pleinement les enjeux environnementaux et climatiques. En conciliant préservation des milieux naturels, développement équilibré et sobriété foncière, la Municipalité s'assure que chaque projet contribue à un cadre de vie harmonieux, inclusif et adapté aux réalités du changement climatique.

Cette approche repose sur une planification responsable qui optimise l'occupation du sol, favorise des pratiques d'urbanisme durables, soutient une offre de logements accessibles pour les résidents et encourage le développement de modes de transport sobres en carbone.

### OBJECTIFS

1. Encadrer et optimiser les aménagements et le développement du territoire en permettant de préserver les espaces naturels et les écosystèmes.
2. Modifier nos outils urbanistiques pour tenir compte des changements climatiques
3. Encourager et encadrer une offre de logements adaptés aux besoins des résidents
4. Accroître et renforcer l'utilisation des mobilités douces sobres en carbone

### LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

Adapter les règlements d'urbanisme pour encourager un aménagement plus durable..

Favoriser la construction de logements accessibles pour les résidents permanents.

Soutenir les mobilités durables en facilitant l'accès à des transports sobres en carbone.

Intégrer l'électrification des transports dans les projets d'aménagement du territoire.



### 3. DES CITOYENNES ET CITOYENS CONSCIENTISÉS ET ENGAGÉS DANS L'ACTION CLIMATIQUE POUR LEUR COMMUNAUTÉ

La transition écologique ne peut réussir sans une mobilisation active de la population. Lac-Supérieur place **la sensibilisation, l'information et l'implication citoyenne** au cœur de sa démarche environnementale. En valorisant les initiatives locales et en créant des espaces d'échange et de collaboration, la Municipalité souhaite **renforcer la culture de l'écocitoyenneté**, stimuler les comportements responsables et créer une dynamique collective porteuse de changement.

Cette orientation vise à rendre **l'action climatique accessible, concrète et inclusive** pour l'ensemble des résidents – permanents comme visiteurs – et à outiller les acteurs locaux dans leurs initiatives de transition.

#### OBJECTIFS

1. Valoriser les initiatives climatiques municipales et mobiliser les citoyens autour des actions engagées.
2. Outiller et accompagner les citoyens et acteurs locaux dans l'adoption de solutions concrètes d'adaptation et de transition.

#### LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

Informier clairement les citoyens sur les choix municipaux et les initiatives climatiques à travers des outils accessibles comme l'infolettre, les réseaux sociaux et des événements locaux.

Encourager des gestes écoresponsables au quotidien, en proposant des conseils pratiques et des accompagnements pour réduire l'impact environnemental.

Organiser des activités citoyennes inspirantes, comme des ateliers, conférences ou journées d'action, pour mobiliser toutes les générations autour de la transition écologique.

Créer des occasions d'échange avec les acteurs du territoire afin de construire des solutions concrètes et adaptées aux réalités locales.



## 4. S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN LES PLAÇANTS AU COEUR DE NOS DÉCISIONS

Lac-Supérieur fait face à des risques climatiques de plus en plus fréquents et intenses. L'adaptation n'est plus une option, mais une nécessité pour préserver les ressources naturelles, protéger les infrastructures et soutenir la population face aux aléas climatiques.

Cette orientation vise à **intégrer pleinement l'adaptation aux changements climatiques dans les décisions municipales**, en renforçant la **résilience des écosystèmes, des infrastructures et des communautés locales**. Cela implique une meilleure compréhension des vulnérabilités du territoire, des mesures concrètes pour protéger les ressources en eau, et un accompagnement spécifique des populations les plus exposées.

### OBJECTIFS

1. Protéger la ressource en eau pour assurer la durabilité des usages et des milieux.
2. Préparer le territoire aux risques climatiques et sensibiliser la population.

### LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

Élaborer un plan de gestion de l'eau pour mieux protéger nos lacs, rivières et zones sensibles, en tenant compte des besoins actuels et des enjeux climatiques.

Sécuriser les prises d'eau potable en identifiant les zones à protéger et en adaptant nos infrastructures aux nouveaux risques.



## VERS UNE MISE EN OEUVRE STRUCTURÉE ET UNE MOBILISATION CONTINUE

La Municipalité de Lac-Supérieur s'engage pleinement à mettre en œuvre sa politique de transition écologique et son plan d'action. Ce plan, ancré dans les priorités du territoire, la vision collective des résidents et les défis environnementaux identifiés, se structure autour de quatre grandes orientations stratégiques et de 11 objectifs clairs et mesurables.

Pour concrétiser cette stratégie, un plan d'action décennal (2025-2035) a été élaboré. Il détaille une série d'actions prioritaires, accompagnées d'indicateurs de suivi, de jalons temporels et de responsabilités définies. L'ensemble de cette architecture vise à assurer une mise en œuvre rigoureuse, cohérente et transparente.

### **Les conditions de réussite identifiées à travers la démarche sont claires :**

- La mobilisation des équipes municipales est essentielle : c'est par l'exemplarité des pratiques internes, le travail transversal entre services et le suivi rigoureux des engagements que la stratégie prendra forme au quotidien.
- La participation citoyenne constitue un levier majeur. Elle garantit l'appropriation des enjeux, la légitimité des actions et la capacité du territoire à construire collectivement des solutions adaptées.
- Des ressources financières et humaines suffisantes et stables doivent être allouées à la mise en œuvre pour que les intentions se traduisent concrètement
- La cohérence dans les décisions municipales, notamment à travers la réglementation, l'aménagement du territoire et les choix budgétaires, est un facteur déterminant de la réussite.
- Une logique de suivi et d'apprentissage continu permettra d'ajuster les actions, de mesurer les avancées et de célébrer les réussites. Ce processus d'amélioration continue s'appuiera sur des outils de pilotage simples, mais robustes (tableaux de bord, bilans annuels, comité de suivi).

En intégrant la transition écologique dans toutes les sphères de l'action municipale — de l'urbanisme à la gestion des services, de la participation citoyenne à la protection des milieux naturels — Lac-Supérieur affirme sa volonté de bâtir un territoire plus sobre, plus résilient et plus équitable.

La réussite de cette politique repose sur l'engagement collectif de tous les acteurs du territoire : citoyens, élus, employés municipaux, organismes partenaires et entreprises locales.



# CONCLUSION

La Municipalité de Lac-Supérieur se positionne résolument comme un acteur engagé de la transition écologique, consciente à la fois des défis environnementaux et des opportunités qu'ils représentent. Dans un contexte mondial marqué par l'urgence climatique, elle choisit d'agir localement, avec une approche proactive, inclusive et ancrée dans les réalités de son territoire.

À travers sa politique de transition écologique et son plan d'action ambitieux, Lac-Supérieur répond aux priorités identifiées collectivement. En intégrant les principes de durabilité, d'adaptation aux changements climatiques et de participation citoyenne, la Municipalité trace la voie vers un développement harmonieux, où la protection de l'environnement et le bien-être des Supérois et Supéroises s'enrichissent mutuellement.

La réussite de cette stratégie repose sur plusieurs leviers essentiels : l'engagement citoyen, la mobilisation des ressources, la concertation avec les acteurs du territoire, la cohérence des actions et l'intégration transversale des enjeux écologiques. En s'appuyant sur ces fondements, Lac-Supérieur s'assure que sa politique s'inscrive dans la durée et produise des effets concrets.

Cet engagement ne se limite pas à des intentions : il se traduit par des actions tangibles, portées par des partenariats solides, des initiatives locales et une gouvernance ouverte et participative. La transition écologique devient ainsi un projet collectif, porteur d'avenir et de fierté pour toute la communauté.

Ensemble, nous avons les moyens de transformer les défis climatiques en leviers d'innovation, de solidarité et de qualité de vie.

Municipalité de Lac-Supérieur : Naturellement Vivante !  
Là où chaque geste compte pour notre avenir.

